

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOU MANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom

Kouakou Alain PRAO

*Département de Psychologie, UFR SHS,
Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan-Côte d'Ivoire,*

Email : prao.alain@ufhb.edu.ci / alk_prao@yahoo.fr ;

Ekissi Jean Armel KOFFI

*Département de Psychologie, UFR SHS,
Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan-Côte d'Ivoire,*

Email : pisscoh@yahoo.fr

&

Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO

*Département de Psychologie, UFR SHS,
Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan-Côte d'Ivoire,*

Email : akiapo.mjoelle@ufhb.edu.ci / akiapomarie@yahoo.fr

Date de soumission : 06-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Cette étude de type qualitatif, vise à comprendre le vécu traumatique de violence sexuelle d'une survivante de l'ONG BLOOM. À travers l'entretien semi-directif et les échelles de dépression et d'anxiété de Beck, ainsi que le PCL-5, les résultats révèlent que chez la victime, l'agression subie est source de souffrance psychique du fait des atteintes identitaires. Elle est aussi marquée par le sentiment de honte, de dévalorisation de soi et la culpabilité. Ont été aussi relevés, l'isolement, l'angoisse d'anéantissement et la mise à l'épreuve du processus de séparation-individuation. Les échelles font état d'un syndrome anxio-dépressif modéré et de la présence éventuelle d'un trouble de stress post-traumatique accompagnant son vécu. Face à cette réalité, la suppléance institutionnelle permet d'étayer le psychisme de la victime, qui se retrouve épanouie dans le refuge, en vue d'amorcer le processus de résilience. L'étude montre l'importance pour la structure d'accueil de préparer la victime à la réinsertion en l'impliquant davantage dans ce processus.

Mots clés : vécu, violence, survivante, traumatisme

Psychic experience of the trauma of sexual violence in a survivor of the NGO Bloom

Abstract

This qualitative study aims to understand the traumatic experience of sexual violence of a survivor of the NGO BLOOM. Through the semi-structured interview and the Beck depression and anxiety scales, as well as the PCL-5, the results reveal that for the victim, the assault suffered is a source of psychological suffering due to identity attacks. It is also marked by feelings of shame, self-deprecation and guilt. Isolation, anxiety of annihilation and the testing of the separation-individuation process were also noted. The scales indicate a moderate anxiety-

depressive syndrome and the possible presence of post-traumatic stress disorder accompanying her experience. Faced with this reality, institutional support helps to support the victim's psyche, who finds fulfillment in the shelter, with a view to initiating the resilience process. The study shows the importance for the reception structure to prepare the victim for reintegration by involving them more in this process.

Key words: experience, violence, survivor, trauma

Introduction

La vie de couple est souvent le lieu de plaisir, de joie partagée et de jouissance. Ainsi, lorsque l'amour est réciproque, l'amour au sein du couple apporte aux amoureux un dynamisme nouveau, un surcroît d'énergie et une confiance en soi (P. Neuter, 2013 : 116). Cependant, la relation de couple est également inévitablement faite d'agressivité, voire de violences et de haine. L'agressivité vise directement l'objet ou se réfléchit sur le sujet lui-même, la violence, en revanche, vise la destruction du lien avec l'objet et la dimension subjective de l'autre (J. Bergeret, 1984). L'agressivité témoigne du lien et le préserve, alors que la violence traduit sa perte dans une perspective de restauration et de protection de l'identité du sujet, c'est une finalité fondamentalement anti-objectale (P. Jeammet, 1997).

En effet, la violence contre les femmes est l'infraction aux droits de l'Homme la plus répandue dans le monde (E. Josse, 2007 : 5). La violence au sein du couple se réfère quant à elle à tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination. La violence sexuelle se réfère à tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel ou tout autre acte exercé par autrui contre la sexualité d'une personne en faisant usage de la force, quelle que soit sa relation avec la victime, dans n'importe quel contexte. Cette définition englobe le viol, défini comme une pénétration par la force physique ou tout autre moyen de coercition de la vulve ou de l'anus, au moyen du pénis, d'autres parties du corps ou d'un objet, les tentatives de viol, les contacts sexuels non consentis et d'autres moyens de coercition sans contact physique. Par violence conjugale nous entendons la violence, l'agression ou le contrôle systématique exercés envers une personne par son partenaire intime (J.-P. Tsala Tsala, 2009 : 172).

En Afrique, en général, la violence n'est pas perçue comme un acte abusif à moins qu'elle n'excède un niveau de gravité généralement accepté (J.-P. Tsala Tsala, 2009 : 177). En conséquence, les femmes subissent divers types de violences (physiques, psychologiques, économiques, sexuelles) au sein d'une relation conjugale. Elles sont soumises au quotidien à des violences insidieuses qui les affectent indépendamment de leur âge, de leur statut socio-

économique, de leur niveau d'éducation ou de leur origine sociale (A.-F. Dequiré, 2019 : 21). Si les violences physiques commencent de plus en plus à être appréhendées par la médecine et la justice, les violences psychiques et surtout sexuelles restent méconnues malgré leur importance (P. Vasseur, 2004 : 25).

Les violences sexuelles au sein d'une relation conjugale ou violences sexuelles entre partenaires intimes, auxquelles nous nous intéressons, seraient la forme de violence sexuelle la plus répandue dans le monde (T. Logan et al. 2015) et concerneraient une femme sur quatre au cours de la vie (OMS, 2013).

Le caractère social de la problématique des violences conjugales a bien été documenté dans la littérature des dernières décennies. De nombreuses recherches ont été menées, singulièrement auprès des victimes mineures et des femmes. Selon l'OMS (2013), 35 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles par leur partenaire intime ou par d'autres que leur partenaire. Une étude récente a recensé 13,52 % de cas de violence conjugale. Parmi eux, 31,44 % seraient victimes de violences sexuelles contre 68,56 % de victimes de violences physiques. Les victimes ont souffert de plusieurs problèmes de santé, notamment les lésions corporelles (plaie, hématome, excoriation, ecchymose) et douleurs corporelles, le tout justifiant dans la plupart des cas une période d'incapacité totale de travail (ITT) ≥ 21 jours (T. M. C. Diallo et al. 2022 : 202). Par ailleurs, chez les adultes, les relations de couple apparaissent comme l'espace de vie le plus à risque de victimisation sexuelle (C. Hamel et al. 2016 : 4). Chez les femmes ayant déclaré des violences entre partenaires intimes, la prévalence moyenne des violences sexuelles entre partenaires intimes est estimée à 36,1 % (M. Bagwell-Gray, J. T. MESSING et A. BALDWIN-WHITE, 2015 : 330).

Les statistiques en Côte d'Ivoire laissent dubitatifs. Ces agressions sont de plus en plus courantes et se retrouvent dans toutes les couches d'âge et de statut économique de notre société. À l'échelle du pays, à partir des données du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, il y aurait 4 224 femmes victimes d'actes de violence émotionnelle, physique ou sexuelle commis par un mari/partenaire intime au cours des 12 derniers mois (EDS-CI, 2021-2022). Les violences physiques et sexuelles perpétrées par les maris ou partenaires intimes des femmes âgées de 15 à 49 ans sont de 2,7 %. Ces violences du mari ou partenaire intime sont beaucoup plus marquées en milieu urbain (2,8 %) contre 2,5 % pour les femmes résidant en milieu rural. Ces chiffres ne reflètent pas la réalité, puisque la violence conjugale est vécue dans le silence dans nos sociétés d'Afrique de l'Ouest (M. M. Soumah et al. 2015). Ainsi, par rapport aux hommes, les femmes sont deux fois plus souvent agressées physiquement au sein du

ménage, et trois fois plus souvent victimes d'attouchements ou de rapports sexuels forcés à l'extérieur comme à l'intérieur du ménage (L. Tournyol et T. Jeannic, 2008).

La probabilité de violence envers les femmes (notamment sexuelle) est d'autant plus grande que les croyances communautaires légitiment la notion de supériorité masculine (et par exemple, l'idée que l'homme peut exiger des relations sexuelles) et sont tolérantes à l'égard des agressions commises sur les femmes (impunité ou sanctions légères des agresseurs). La violence sert de moyen pour maintenir et renforcer la subordination des femmes (E. Josse, 2007 : 13). Selon le même auteur, les femmes plus instruites sont exposées à un plus grand risque de violence, notamment de violence sexuelle de la part de leur partenaire intime. Parce qu'elles deviennent plus autonomes, elles résistent davantage aux normes patriarcales. Pour reprendre le contrôle, certains hommes recourent alors à la violence (E. Josse, 2007 : 12). Dans la même veine, les femmes les plus instruites, celles qui travaillent et sont rémunérées en argent, celles résidant en zone urbaine, semblent être les plus visées par la violence de leur conjoint (J.-P. Tsala Tsala, 2009 : 174) Les *Country Reports* 2014 avaient signalé qu'au cours de l'année 2014, « la police est rarement intervenue dans les différends conjugaux et qu'il n'a pas été signalé de sanction à l'encontre d'auteurs de violence conjugale ».

En outre, certains auteurs montrent que, comparativement à d'autres formes de violence interpersonnelle, l'exposition à la violence conjugale serait associée à un risque accru de trouble de stress post-traumatique, de symptômes dépressifs, de consommation problématique de substances, de tendances suicidaires, de douleurs et d'autres symptômes somatiques, de problèmes de santé sexuelle, de blessures physiques spécifiques, dont la strangulation, et de décès par homicide (L. Barker et al. 2019 : 360).

Par ailleurs, d'autres encore soutiennent que les violences sexuelles entre partenaires intimes sont susceptibles d'être sous-estimées en raison de variables individuelles, relationnelles, communautaires et sociétales (V. Cailleau et al. 2024). Ainsi, comparées aux victimes d'autres types de violences sexuelles, les femmes agressées sexuellement par un partenaire intime subissent des conséquences plus graves sur leur santé mentale, telles que la dépression, l'anxiété, la colère, l'auto-culpabilisation, un sentiment accru de honte, un trouble de stress post-traumatique, la toxicomanie pour faire face ou une tentative de suicide. Les violences sexuelles entre partenaires intimes sont également associées à l'humiliation et à la trahison de la confiance (V. Cailleau et al. 2024).

Les sources de tension, de conflit, d'agressivité et de violences au sein d'une relation conjugale sont nombreuses, ce qui explique leur fréquence élevée. J.-P. Tsala Tsala (2009 : 176) soutient

que l'ambivalence de la figure féminine dans les fantasmes masculins conduirait l'homme à dominer et à contrôler la femme pour conjurer sa propre mort, et que la violence masculine pourrait être le symptôme d'une fragilité narcissique. Par ailleurs, un autre aspect souligne la grande fréquence de la peur de l'abandon, de la jalousie, ou de l'abandon effectif par la femme comme sources de la violence avancées par les hommes meurtriers de leur compagne (P. Neuter, 2013 : 115). Il poursuit sa pensée en révélant que la cause la plus fréquente de la violence masculine au sein du couple est l'abandon et la crainte de l'abandon par la compagne (P. Neuter, 2013 : 121). Il propose diverses hypothèses explicatives, notamment l'importance subjective du lien amoureux et la répétition de « l'abandon » par la mère durant la petite enfance.

La violence conjugale, comme c'est le cas de toutes les violences : « Entraîne une dislocation et la brisure des lignes de forces structurelles. Le corps comme atomisé, désorganisé en tant que sanctuaire du langage est désertifié par la parole et la victime, morcelée et effondrée est réduite au silence » (L. Daligand, 2015 : 255).

De même, la violence subie ainsi que la gravité des séquelles occasionnent une vague d'inquiétude et de troubles réactionnels. La victime se réfugie dans la réorganisation de ce qui lui reste : son imaginaire. Elle ne parle toujours pas, mais elle pense. Cet imaginaire laissé à sa propre anarchie épuise la victime par l'énergie dépensée dans d'indéfinis contresens. La fatigue s'impose irréductible comme un symptôme majeur (L. Daligand, 2015 : 255).

La violence conjugale a d'importantes répercussions durables sur la santé psychologique, physique et le bien-être socio-économique des survivantes. Par exemple, il se développe chez les victimes un sentiment d'insécurité et des troubles comportementaux qui les empêchent bien souvent de mener une vie familiale, sociale et professionnelle normale et entravent les possibilités de reconstruction des sociétés après le conflit (M. Akossi, 2013). C'est pourquoi des auteurs ont relevé des effets dommageables importants sur la santé mentale des femmes dans les secteurs privé et public en Côte d'Ivoire (H. G. R. Tieffï, K. B. Kanga et E. N. Achi, 2013).

Par ailleurs, l'issue étant potentiellement mortelle à la suite des violences conjugales, cette situation entraîne une blessure narcissique chez la survivante, mais surtout une angoisse de mort ou d'anéantissement, car parfois les violences conjugales ont pour conséquence la mort de la victime. Notons que la pulsion d'emprise définie par Freud est aussi une forme d'expression de la pulsion de mort quand celle-ci entre au service de la pulsion sexuelle.

Selon S. Freud (1916 : 76), le trauma c'est une rencontre réelle, quelque chose que le sujet n'a pu éviter et qui a été insupportable. C'est quelque chose qui n'a pas pu être symbolisé et la répétition apparaît toujours comme une tentative de symboliser ce qui n'a pu l'être, tentative de maîtrise mais qui est nécessairement vouée à l'échec. Les travaux sur l'étiologie du traumatisme présentent des points communs. Ils reconnaissent que l'effraction traumatique qui génère l'expérience d'effroi est cruciale. L'effroi, à l'origine du psychotraumatisme, serait une expérience d'absence de mot, d'émotion et de support pour la pensée. Pour eux, la clinique du traumatisme est une clinique d'une rencontre non manquée avec le réel de la mort. En outre, le psychotraumatisme survient du fait que la mort ne figure pas dans l'inconscient ; on se demande par quoi pourrait être représenté le néant (R. Bernet, 2000 ; T. Bokanowsky, 2002 et L. Crocq, 2014). En conséquence, nous vivons comme si nous étions immortels et lors de l'effraction traumatique, il n'y a rien pour recevoir l'image de la mort.

Pour L. Crocq (2014), le psychotraumatisme se caractérise par l'aliénation traumatique ou encore le changement de personnalité : « un être nouveau est en eux, un être en qui ils ne se reconnaissent pas ». Le trouble psychotraumatique apparaît, dans ce sens, comme l'expression inauthentique d'une personnalité bouleversée dont la mémoire est parcellaire et mal informée. Ceci explique les vécus de dépersonnalisation que peuvent exprimer les victimes psychotraumatisées. Cette expérience « infiltre le présent », « obstrue l'avenir » et « réorganise le passé qui s'est arrêté à l'expérience du trauma ». Elle est ainsi à l'origine d'un bouleversement de la temporalité. Les symptômes du traumatisme psychique tentent d'arrêter ce processus mortifère ou de graver la scène traumatisante. Cette idée d'image traumatique de mort de L. Crocq (2014) est partagée par L. Lebigot (2005 : 15) qui, toutefois, pense qu'elle s'inscrit dans le psychisme de l'individu et qu'elle réapparaîtra telle qu'elle est au temps présent. C'est cette image de mort qui génère l'angoisse et la dépression. Par la suite, il se produit une « transformation » du sujet caractérisée par le sentiment d'abandon et les troubles du caractère (F. Lebigot, 2005 : 25). Enfin, la culpabilité apparaît omniprésente, renforcée par le syndrome de répétition (S. Freud, 1926).

Les femmes victimes de violence sexuelle dans la relation de couple sont blessées dans leur corps et vivent une situation douloureuse, qui provoque des bouleversements aussi bien au niveau psychique que social. Notre article s'intéresse au vécu psychotraumatique d'une survivante, victime de violence sexuelle au sein de sa relation conjugale et placée dans un refuge temporaire. L'objectif de cette recherche est de comprendre le vécu traumatique de violence

sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom. Ainsi, notre objectif spécifique est de décrire la souffrance psychique et les répercussions d'un tel acte sur la survivante.

Ce sujet retient notre attention parce que la compréhension des violences sexuelles dans la relation de couple conjugal semble négligée dans la recherche. Les études s'intéressent aux violences conjugales en général et à l'exploration des violences sexuelles qui ne sont pas le fait d'un partenaire. Par ailleurs, la plupart des travaux scientifiques dédiés à ce problème sont rares en Côte d'Ivoire, notamment sur les aspects psychologiques des survivantes placées en institution.

Maintenant que nous avons terminée avec l'introduction, nous passons à l'étape suivante qui est l'exposition de la méthodologie utilisée pour aboutir à nos résultats.

1. Méthodologie

1.1. Cadre institutionnel

Crée en 2019, l'ONG Bloom est une organisation à caractère non lucratif. Elle ouvre un centre de séjour temporaire pour accueillir à temps plein, sur une période de trois à six mois, des survivantes de violence basée sur le genre. La prise en charge globale est apportée par deux assistants sociaux, une sage-femme pour celles qui portent une grossesse et un psychologue. Elles bénéficient également d'un suivi médical. On note un soutien psychologique à l'endroit de ces survivantes visant l'autonomie, l'insertion sociale et communautaire et la scolarisation des jeunes filles.

1.2. Type d'étude

Cette recherche, de type qualitatif et préservant la confidentialité par l'anonymat, a nécessité le consentement éclairé de la survivante pour toute évaluation. Cette approche permet de recueillir une quantité importante d'informations sur la causalité et les enjeux d'une situation sociale donnée. Elle est pertinente pour une exploration en profondeur, car elle permet un accès privilégié à l'expérience personnelle (A. Pires, 1997). Pour mieux saisir le vécu expérientiel, l'approche phénoménologique a été utilisée. Elle a pour but de mettre en évidence, par la description, les manières dont le monde apparaît au sujet. C'est aussi la démarche inductive qui a été adoptée. Cette dernière a généralement pour objet, d'étudier les phénomènes humains en vue de plus de compréhension. Nous avons constaté des faits en procédant à des observations rigoureuses, ponctuelles et répétées concernant les symptômes du psychotraumatisme chez la survivante.

1.3. Présentation du sujet

Après l'accord institutionnel pour mener cette recherche, nous avons rencontré Fatou (nom d'emprunt), pour préserver son anonymat. Nous avons créé un espace relationnel sécurisé et bienveillant afin que la survivante puisse s'exprimer avec confiance. Les effets de la subjectivité du chercheur (relation transféro-contre-transférentielle) sur le matériel clinique ainsi que sur son interprétation ont fait l'objet d'une analyse, non seulement dans une perspective de recherche, mais surtout dans un souci de protection de la survivante.

Âgée de 32 ans, Fatou consulte à la suite d'une violence sexuelle et présente un état dépressif secondaire accompagné d'anxiété. Fatou est une jeune enseignante, musulmane et mariée depuis une dizaine d'années, ayant deux enfants à charge. Elle est la troisième d'une fratrie de six enfants, composée de quatre filles et deux garçons. Elle présente un antécédent de dépression suite au décès de sa fille, survenu neuf mois après son accouchement. Fatou est très amaigrie lorsque nous la rencontrons au refuge temporaire de l'ONG Bloom, après son admission.

Fatou présente un faible amour-propre malgré le poste qu'elle occupe. Elle entretient principalement des relations proches avec sa famille et très peu avec ses collègues, ce qui impacte négativement son fonctionnement professionnel. Elle utilise généralement des défenses adaptées, fondées sur le refoulement. Elle gère sa déception en trouvant de bonnes raisons à son insuccès et ressent son anxiété comme si celle-ci provenait essentiellement de symptômes physiques. Fatou dispose d'un bon jugement et d'un certain contrôle des pulsions, mais éprouve parfois une difficulté à se détendre.

1.4. Technique, outils de collecte et d'analyse des données

1.4.1. Technique et outils de collecte de données

Pour ce travail de recherche, nous avons choisi la technique de l'entretien semi-directif, qui « apporte des informations sur les faits auxquels le sujet a été, réellement ou imaginativement, confronté, mais aussi sur sa position à l'égard de ces faits » (J.-L. Pardinielli, 2016 : 38). Cette technique nous a permis de centrer les propos de la survivante principalement sur le vécu du psychotraumatisme lié à la violence. Pour mener à bien nos entretiens, nous avons suivi une trame de questions précises, préalablement élaborées à partir d'un guide d'entretien, auxquelles la participante devait répondre. Ce guide a été conçu autour de deux grandes thématiques (sentiment de dévalorisation de soi et de honte et l'image identitaire). Un seul guide d'entretien a été utilisé, bien entendu, l'entretien étant de type semi-directif, la liberté de parole de Fatou est également respectée.

Par la suite, il lui est proposé trois échelles d'auto-évaluation : le PCL-5 (*Post-traumatic Stress Disorder Checklist Scale*), ainsi que les échelles d'anxiété et de dépression de Beck. L'inventaire d'anxiété de Beck se présente sous la forme d'une liste de 21 symptômes courants d'anxiété. La participante est invitée à évaluer à quel point elle avait été affectée par chaque symptôme au cours des 7 jours précédant notre rencontre, sur une échelle de 4 points allant de 0 (pas du tout) à 3 (sévérement – je pouvais à peine le supporter). L'inventaire de dépression de Beck (BDI-II) est un questionnaire d'auto-évaluation utilisé pour mesurer la sévérité de la dépression chez l'adulte. En effet, bien qu'ils ne remplacent pas un diagnostic clinique, le score obtenu permet de catégoriser la sévérité (légère, modérée, sévère) pour adapter la prise en charge et avoir une vue d'ensemble des difficultés vécues par la personne. Le PCL-5, quant à lui, permet de repérer efficacement les individus présentant un état de psychotraumatisme et susceptibles de relever d'une prise en charge psychiatrique ou psychothérapeutique.

Nos rencontres se sont déroulées à intervalles de deux jours et nos entrevues ont duré approximativement 45 minutes chacune.

1.4.2. Méthode d'analyse des données

Les informations recueillies auprès de la participante ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. L'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse de la communication utilisant des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages » (L. Bardin, 1998). Par ailleurs, « c'est une méthode visant à découvrir la signification des données étudiées » (R. Mucchielli, 1974). L'analyse de contenu nous a donc conduits à sélectionner les informations et d'identifier les mécanismes influençant le vécu psychique de la survivante. Les fragments de son discours ont été retenus pour fonder empiriquement l'analyse.

Après ces mises au point, nous allons présenter nos résultats dans la prochaine étape.

2. Résultats

Dans cette partie, nous ressortirons les sentiments et émotions qui caractérisent le vécu traumatique de violence sexuelle au sein d'une relation de couple conjugal d'une survivante admise au refuge temporaire de l'ONG Bloom.

2.1. Résultats issus de l'entretien

2.1.1. La relation toxique dans le mariage comme le fait d'une injustice

Le sentiment d'injustice est apparu après son admission au refuge. En effet, Fatou vit cette situation comme une forme d'injustice, puisqu'elle considère être la seule, parmi toute sa fratrie, à avoir un mariage dans lequel elle subit une telle épreuve. Elle affirme : « Tout semble être contre moi. Comment se fait-il que parmi mes frères et sœurs, je sois la seule dans un mariage où il n'y a pas de paix ? Je ne vis plus pour moi-même, je vis pour l'autre en face ; je n'existe plus. C'est vraiment injuste ». Cette injustice génère une profonde frustration chez Fatou.

2.1.2. Le processus de séparation-individuation à l'épreuve du placement en institution

L'admission au centre d'accueil implique par ailleurs un suivi particulier et le respect du règlement intérieur du centre, ce qui conduit la gouvernante à renforcer sa surveillance sur la survivante. Ce mode de fonctionnement a un impact significatif sur le processus de séparation-individuation de l'adolescente qu'elle a été, engagée dans l'acquisition progressive de son autonomie. La dépendance à la gouvernante, perçue comme une figure d'autorité, s'exprime d'ailleurs dans les propos de Fatou qui affirme : « Avec ce que j'ai subi, je ne peux même pas sortir, la gouvernante me surveille tous les jours. Elle me demande de lui dire où je vais et "qu'est-ce que je vais faire ?". J'ai l'impression que je ne peux rien faire sans son autorisation, je dépends d'elle, c'est difficile ». Ici, la dépendance à la gouvernante et ses multiples interventions sont vécues par Fatou comme une entrave majeure à son autonomie et créent une angoisse d'intrusion. Le vécu de la violence et son séjour au centre réactivent ainsi la problématique de la dépendance aux premières figures d'attachement que symbolise la gouvernante.

2.1.3. L'image identitaire en crise

Il est évident que tout au long de l'existence d'un individu, l'identité et la reconnaissance de soi se nourrissent du regard de l'autre. Pour Fatou, les regards des autres sont déjà négatifs avant son admission au centre. Elle martèle : « j'ai l'impression que les gens me regarde beaucoup. Qu'est-ce qu'ils pensent de moi ?, j'imagine un peu ». Les regards négatifs sur elle ont des conséquences qui peuvent devenir lourdes et destructives sur l'identité. Cela va entraîner aussi une altération de la personnalité qui fait suite au viol. En ce sens qu'elle a vécu d'irréalité et à l'impression de flotter au-dessus de la scène. Cette identité réduite est marquée par la dépression narcissique, notamment l'humiliation, la honte et l'effondrement de l'estime de soi et un sentiment de vide. L'agression sexuelle touche et amplifie les questions concernant

le corps (corps blessé, corps impuissant, corps souillé, etc.). Preuve de faillibilité, elle entraîne une atteinte de l'image idéale de soi et fragilise l'estime de soi dans ses bases narcissiques.

2.1.4. Angoisse de mort, d'anéantissement

L'angoisse de mort apparaît lorsque Fatou de ses nombreuses nuits douloureuses où elle est parfois surprise et menacée et de ses projets à venir, notamment de sa vie après-coup. Elle affirme : « Je me sens en insécurité et j'imagine ce qu'il peut me faire si je lui résiste. Je sursaute quand j'entends ses pas et j'ai la peur au ventre. Aussi, j'ai des douleurs abdominales, une sensation de peur et la crainte que le pire ne survienne ». Elle ajoute : « J'ai peur de m'endormir, je ne veux pas qu'il me tue à la fin ». Les actes de violences étant compris par Fatou comme une forme de sentence. Les pesanteurs culturelles ont contribué à son silence et son obstination à vouloir rester dans ce foyer qu'elle qualifie, elle-même de « funeste ».

2.1.5. De la dévalorisation de soi au sentiment de honte

La dévalorisation de soi est une question centrale chez Fatou car elle est la conséquence de l'atteinte corporelle occasionnée par la violence sexuelle, d'où les propos qui suivent : « J'ai trop maigri, mais ça va aujourd'hui. Les gens vont se moquer de moi en disant que mes amies se marient pour grossir moi je maigris. C'est quel foyer ça ? ». De même, ce corps amaigrit devient source de honte chez elle car les regards des pairs vont renvoyer à Fatou une image dévalorisante d'elle. Elle ajoute : « Il me semble que les gens me regardent, ils se moquent de moi parce que je suis amaigrit, cela me fait honte et je ne sors presque pas. J'évite les sorties entre collègues, et puis je me sens fatiguée sans cause ». Être victime de violence sexuelle, c'est être en situation de faiblesse, de vulnérabilité car l'acte subi comporte une atteinte de l'intégrité du sujet et une gêne à l'exercice normal de la vie. L'agression est donc ressentie par Fatou comme un défaut, une diminution et elle perd son illusion de toute-puissance.

2.1.6. Le repli sur soi

Suite au sentiment de honte et au fait que Fatou se sent réduite à un objet nié et bafoué dans son statut d'être sexué libre de ses choix et des rapports sociaux, elle n'a d'autre choix que de se replier sur elle-même pour éviter que les autres ne se moquent d'elle : « Il ne me considère pas et je suis devenue sa chose. Je suis tellement diminuée, humiliée que je suis obligée de rester dans la chambre si je n'ai pas cours. Même quand je suis à l'école je reste dans mon coin ». L'isolement reste donc pour Fatou le moyen de lutter contre sa souffrance psychique.

2.1.7. Le repli dans l'imaginaire

Fatou, repliée sur elle-même se réfugie la plupart du temps dans son imaginaire, cherchant s'en y parvenir la signification et l'unité de ses sensations. Elle n'éprouve pas l'envie d'en parler

avec ses proches. Elle est dans les ruminations mentales et ses pensées tournent autour de l'humiliation (avoir été souillée), la honte (être inférieure aux autres) et la culpabilité de n'avoir pas su résister ou dénoncer. Etant musulmane, peut-être qu'un tabou familial concernant les choses du foyer et du sexe imposent à Fatou une sévère censure qui l'a soumet à cet impératif du silence et ensuite de continuer à avoir une vie sexuelle « normale » de façade avec son époux. C'est pourquoi, elle affirme : « Quand je vais parler, ils ne vont pas me croire. Ils vont me dire de rester. Chez nous c'est comme ça oh ».

2.1.8. La culpabilité

L'investissement de l'institution dans la prise en charge de Fatou fait qu'elle culpabilise pour tous les efforts consentis pour qu'elle se sente bien. Elle affirme à ce sujet : « quand je suis seule dans la chambre je pleurs parce que vous dépensez pour me prendre en charge. Si j'avais eu un bon foyer tout ça n'aurait pas dû arriver ». Fatou pense causer du tort aux personnels du refuge, ce qui suscite en elle un fort sentiment de culpabilité. Elle culpabilise aussi pour n'avoir pas su résister ou dénoncer le plus tôt possible ce qu'elle vivait. Fatou martèle : « J'ai laissé faire, je suis aussi responsable. J'aurais dû en parler un plus tôt, mais je pensais qu'il allait arrêter, mais... (Silence) »

2.2. Résultats issus des échelles

Trois échelles lui ont été proposées pour vérifier les symptômes présents chez Fatou. Deux évaluent le niveau d'anxiété et le niveau de dépression. Ainsi, évaluée à l'inventaire de Beck pour anxiété, Fatou présente une anxiété légère qui s'explique par son vécu et son admission au refuge. L'inventaire de dépression de Beck (BDI-II), quant à lui révèle que Fatou présente un syndrome dépressif d'intensité modérée. L'examen minutieux de ses réponses aux items de la BDI-II met en évidence un sentiment d'échec dans la vie. On note un sentiment de dévalorisation de soi et une résignation majeure, liée au fait qu'elle se sent incapable de prendre une décision. Elle présente aussi une difficulté de concentration et semble être fatiguée plus que d'habitude. L'attitude critique envers soi, les sentiments de culpabilité sont présents et importants. À l'aide du PCL-5, nous avons mis en évidence le signe de la présence éventuelle d'un trouble de stress post-traumatique.

3. Discussion

Cet article vise à comprendre le vécu traumatique de la violence sexuelle au sein d'une relation conjugale d'une survivante, hébergée au refuge temporaire de l'ONG Bloom. La notion de vécu fait référence au sens que le sujet attribue à la situation, à son expérience.

À l'issue de l'analyse de nos données, nous pouvons affirmer que le vécu de cette survivante est marqué par une souffrance psychique profonde. En plus des sentiments de honte, de culpabilité, de dévalorisation de soi et de l'image identitaire en crise, ont également été relevés chez Fatou l'isolement, l'angoisse de mort ou d'anéantissement, ainsi que la mise à l'épreuve du processus de séparation-individuation. Les échelles font état d'un syndrome anxio-dépressif modéré accompagnant son vécu, ainsi que d'indications de la présence éventuelle d'un trouble de stress post-traumatique.

Le sentiment de honte apparaît lorsque Fatou évoque avec une grande souffrance son état de santé ainsi que les stigmates corporels et sexuels provoqués par ces abus. Cette situation provoque une blessure narcissique et une angoisse de mort, car, comme le pense M. Klein, « l'angoisse de mort provient du danger qui menace l'organisme du fait de la pulsion de mort ». Par ailleurs, il ressort des entretiens que nous avons eus avec Fatou une soumission à la gouvernante, entraînant souvent une négation de ses désirs. Les libertés qu'elle peut être amenée à prendre sont très limitées. Ici, la gouvernante est considérée comme presque envahissante, voire rigide. Dans tous les cas, la relation que Fatou entretient avec la gouvernante est marquée par une forte ambivalence. Comme l'a démontré la théorie psychanalytique, tout objet d'amour est également un objet de haine. D'ailleurs, M. Klein, cité par L. Andjelkovic, a insisté sur la question de l'objet clivé. Pour elle, l'enfant désire la mère : « sein clivé en bon et mauvais sein, d'où séparation de l'amour et de la haine, processus participant à la construction du Moi et du Surmoi » (L. Andjelkovic, 2002 : 48). Autant Fatou souhaite être autonome, autant elle dépend de la gouvernante en raison de son statut de pensionnaire.

La culpabilité est également évoquée par Fatou, qui regrette de causer du tort à ceux qui prennent soin d'elle, confirmant ainsi ce passage de A. Graton et F. Ric (2017 : 382), pour qui « la personne qui éprouve de la culpabilité se sent mal vis-à-vis de la personne auprès de qui du tort a été causé. Elle se trouve alors redevable ». L'analyse des entretiens révèle que Fatou manifeste un sentiment d'insécurité permanente et qu'il est difficile pour elle de mener une vie familiale, sociale et professionnelle équivalente à celle des autres. Cette dynamique est soutenue par M. Akossi (2013), qui montre qu'il se développe chez les victimes un sentiment d'insécurité et des troubles comportementaux entravant souvent la vie familiale, sociale et professionnelle normale.

En outre, nos résultats montrent que Fatou présente une altération de l'image identitaire et de sa personnalité à la suite du viol. Cette identité réduite est marquée par la dépression narcissique, notamment l'humiliation, la honte et l'effondrement de l'estime de soi, ainsi qu'un

sentiment de vide. Les travaux de L. Crocq (2014) sont analogues à nos résultats. Pour lui, le psychotraumatisme se caractérise par l'aliénation traumatique ou encore le changement de personnalité : « un être nouveau est en eux, un être en qui ils ne se reconnaissent pas ». Le trouble psychotraumatique apparaît, dans ce sens, comme l'expression inauthentique d'une personnalité bouleversée, dont la mémoire est partielle et fragmentée.

Les résultats soulignent que Fatou se réfugie dans son imaginaire et n'éprouve pas le désir d'en parler avec ses proches. Elle est prise dans des ruminations mentales et se sent fatiguée sans cause apparente. Ces résultats confirment les travaux de L. Daligand (2015 : 255), qui soulignent que la victime se réfugie dans la réorganisation de ce qui lui reste : son imaginaire. Elle ne parle toujours pas, mais elle pense. Cet imaginaire, laissé à sa propre anarchie, épuise la victime en raison de l'énergie dépensée dans des contre-sens indéfinis. La fatigue s'impose comme un symptôme majeur et irréductible. Dans la même veine, S. Freud (1916) parle d'effroi, qui, à l'origine du psychotraumatisme, serait une expérience d'absence de mot, d'émotion et de support pour la pensée.

Les entretiens et les échelles montrent également que Fatou ressent de la honte, éprouve de la culpabilité et présente des symptômes d'anxiété et de dépression. Cela confirme les travaux de L. Barker et al. (2019 : 360) et de V. Cailleau et al. (2024), qui soutiennent que, comparativement aux victimes d'autres types de violences sexuelles, les femmes agressées sexuellement par un partenaire intime subissent des conséquences plus sévères sur leur santé mentale, telles que la dépression, l'anxiété, la colère, l'auto-culpabilisation, un sentiment accru de honte et un trouble de stress post-traumatique. Les violences sexuelles entre partenaires intimes sont également associées à l'humiliation et à la trahison de la confiance. Les travaux de F. Lebigot (2005 : 15) vont dans le même sens. Pour lui, l'image traumatique de mort s'inscrit dans le psychisme de l'individu et réapparaît telle qu'elle est au temps présent. C'est cette image de mort qui génère l'angoisse et la dépression. Par la suite, il se produit une « transformation » du sujet, caractérisée par un sentiment d'abandon et des troubles du caractère. Enfin, la culpabilité apparaît omniprésente, renforcée par le syndrome de répétition qu'évoquait S. Freud (1926).

Dans notre étude, Fatou est une jeune enseignante qui subit une violence sexuelle au sein de sa relation conjugale. Cette réalité est également décrite par E. Josse (2007 : 12), pour qui les femmes plus instruites sont exposées à un risque accru de violence, notamment sexuelle, de la part de leur partenaire intime.

Enfin, Fatou vit sa situation comme une injustice, car parmi tous ses frères et sœurs, elle est la seule à avoir été touchée par ce fléau. Ici, Fatou considère son père comme responsable de ne

pas lui avoir trouvé un époux exemplaire, contrairement aux autres membres de la fratrie, et le rend responsable, car toutes ses tentatives de dénonciation auprès de ce dernier sont restées infructueuses.

Conclusion

La violence constitue une problématique importante dans la psychopathologie. Cette violence à l'égard des femmes et en particulier la violence au sein du couple et la violence sexuelle constitue un problème de santé publique et une infraction aux droits de la femme. Cela peut causer des traumatismes. Le traumatisme psychique provient de l'effraction de l'appareil psychique suite à un important flux d'excitations non assimilables par ce dernier. Il est aussi compris comme résultant d'une mort manquée. La survivante présente des symptômes psychotraumatiques. En plus des sentiments tels que la honte, la culpabilité, la dévalorisation de soi et une altération de la personnalité que l'on retrouve chez Fatou, l'admission au refuge vient réactiver et perturber le processus de séparation-individuation. L'hébergement peut symboliquement jouer à la fois, le rôle maternel, mais aussi paternel dans le registre de la loi. Le vécu à l'institution est surinvesti également par la survivante car elle y retrouve un vécu de bien-être. Face à cette souffrance morale, il est donc essentiel d'offrir à la survivante un espace de parole qui lui permettra de mettre des mots sur son vécu, tout en l'aidant à amorcer progressivement le processus de résilience. Ce qui implique parfois la dénonciation ou le dévoilement qui constitue le point de départ du processus de résilience (V. Martinez, K. Baril et M. Tourigny, 2021).

Cette étude contribue à mettre en évidence la violence sexuelle subie au sein de la relation conjugale en contexte ivoirien et qui provoque une souffrance psychique importante chez le sujet. Elle pourrait donc apporter un éclairage dans la compréhension des remaniements psychiques qui sont engagés à la fois dans le processus séparation-individuation et de résilience. Elle contribue également à explorer l'ensemble des stratégies d'adaptation (émotions, comportements) mises en œuvre par la victime pour retrouver sa dignité.

Les implications de cette recherche sont significatives pour la prise en charge de la suivante en détresse psychologique. Une approche intégrative de la santé mentale semble essentielle pour améliorer le bien-être de cette dernière. Elle tient compte d'un système d'interactions entre les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, qu'on pourrait développer chez la victime, qui évoluent et s'influencent entre eux. De ce fait, les résultats plaident en faveur d'interventions

spécifiques et un accompagnement adapté, incluant à la fois un suivi psychologique individuel mais aussi de groupe d'auto-support, permettant l'écoute de ses difficultés.

En perspective, il est important de formaliser au mieux l'accueil en institution en vue d'étayer le psychisme de la survivante. L'institution joue un rôle déterminant pour la survivante, car le groupe (personnel) devient une enveloppe psychique et constitue un facteur de protection. C'est un espace de médiation où la survivante qui a un vécu de grandes souffrances, est soutenue pour retrouver des repères constructifs. Une étude longitudinale pluridisciplinaire sur le processus de résilience de la survivante peut nous aider à proposer une prise en charge de qualité.

Références bibliographiques

AKOSSI-Mvongo Marguerite, 2013, *Prise en charge, mémoire traumatique et processus de reconstruction chez les femmes victimes d'agression sexuelle en zone de conflit*, Colloque International interdisciplinaire la violence dans tous ses états, Cahiers des résumés, L'Harmattan.

ANDJELKOVIC Louisette, 2002, « Apport de Mélanie Klein à la compréhension du processus de séparation », *Esprit du temps : Imaginaire et inconscient*, 4(8), p 45-53.

BAGWELL-GRAY Meredith, MESSING Jill Theresa et BALDWIN-WHITE Adrienne, 2015, « Intimate partner sexual violence: a review of terms, definitions, and prevalence », *Trauma Violence Abuse*, 16(3), p. 316-335.

BARDIN Laurence, 1998, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

BARKER Lucy et CHURCH Stewart, 2019, « Intimate partner sexual violence: an often overlooked problem », *Journal of women's health*, 28(3), p. 363-374.

BERGERET Jean, 1984, *La violence fondamentale*, Paris, Dunod

BERNET Rudolf, 2000, « Le sujet traumatisé : subjectivité et langage », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°2, p. 141-161.

BOKANOWSKY Thierry, 2002, *Traumatisme, traumatique, trauma. Le conflit Freud/Ferenczi, conférences en ligne*, Société Psychanalytique de Paris, programme 2001-2002.

CAILLEAU Virginie, AFONSO Laetitia et CHERPRENET Cyril, 2024, Is intimate partner sexual violence a singular violence ?, *L'Encephale*, 50(6), p. 663-669.

CROCQ Louis, 2014, *Traumatismes psychiques : Prise en charge psychologique des victimes*, Paris, Dunod.

- DALIGAND Liliane, 2006, *Violences conjugales en guise d'amour*, Paris, Albin Michel.
- DALIGAND Liliane, 2015, « Violences conjugales. Aspects psychopathologique », *Ethique et santé*, 12, p. 250-257.
- NEUTER Patrick, 2013, « Violences masculines et angoisses d'abandon », *Cliniques méditerranéennes*, 2(88), ERES. p. 113-122.
- DEQUIRE Anne-Françoise, 2019, « Les violences faites aux femmes dans le monde : une pandémie ? », *Pensée Plurielle*, 2(50), p. 21-33.
- DIALLO Thierno Mamadou Chérif, DIALLO Yaya, DIALLO Sory et al. 2022, « Violences conjugales à l'unité de médecine légale de l'hôpital national de Donka (Guinée) », *Rev. Int. Sci. méd. (Abjdj.)* ; 24(2), p. 200-205. EDUCI
- FREUD Sigmund, 1916, *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot. 327 p.
- FREUD Sigmund, 1926, *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, Payot. 234 p.
- GRATON Aurélien et RIC François, 2017, « Comprendre le lien culpabilité-réparation : un rôle potentiel de l'attention », *L'année psychologique*, 117(3), p. 379-404.
- HAMEL Christelle, DEBAUHE Alice, BROWN Elizabeth et al. 2016, « Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage », *Populations Sociétés*, 10(538), p. 1-4.
- JEAMMET Philippe, 1997, La violence à l'adolescence, *Adolescence*, 15(2), p. 1-26
- JOSSE Evelyne, 2007, *Les violences conjugales : quelques repères*.
- LEBIGOT François, 2005, *Traiter les traumatismes psychiques. Clinique et prise en charge*, Paris, Dunod. 239 p.
- LOGAN T.K, WALKER Robert et COLE Jennifer, 2015, « Silenced suffering: the need for a better understanding of partner sexual violence », *Trauma, violence & abuse*, 16(2), p. 111–135.
- MARTINEZ Victoria, BARIL Karine et TOURIGNY Marc, 2021, « La résilience de femmes victimes d'agression sexuelle vécue à l'enfance : effet du dévoilement », *Revue Internationale de la Résilience des enfants et des adolescents*, 8(1), p. 17-30.
- Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant, 2022, *Situation de la femme en Côte d'Ivoire-2022*

MUCCHIELLI Roger, 1974, *L'analyse de contenu et des documents de communication d'entreprise*, Paris, Editions ESF.

OMS, 2013, *Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*. Genève.

PEDINIELLI Jean-Louis, 2016, *Introduction à la psychologie clinique*, Paris, Armand Colin. 4^e Édition

PIRES Alvaro, 1997, Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans l'ouvrage sous la dir. J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 113-169. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, 405 p.

SOUMAH Mohamed Maniboliot, WAHAB Abdoul Issa, MOR Ndiaye et al. 2015, « Les violences conjugales à Dakar », *Pan African Medical Journal*, 22, 182

TIEFFI Hassan Guy Roger, KANGA Kouakou Bruno & ACHI Essétchi Narcisse, 2013, *La violence psychologique au travail selon le genre dans les secteurs privé et public en Côte d'Ivoire*, Colloque International interdisciplinaire la violence dans tous ses états. Cahiers des résumés. L'Harmattan.

TOURNYOL du Clos Lorraine et LE JEANNIC Thomas, 2008, « Les violences faites aux femmes », *Insee Première*. n°1180 : p. 4. Google Scholar

TSALA TSALA Jacques-Philippe, 2009, « Violences faites aux épouses et angoisse masculine chez les époux camerounais », *Divan familial*, 2(23), p. 169-181.

VASSEUR Philippe, 2004, « Profil de femmes victimes de violences conjugales », *Presse Med*, 33(22), p. 1566-1568